

AG FIBNA 24 novembre 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Le moment est pour moi un peu particulier, car je préside pour la dernière fois cette Assemblée Générale. (Je ne tenais pas à ce qu'on dise de moi que j'étais devenu un monarque ...)

Ce rapport moral sera donc différent des précédents et pour cette année Olympique, il aura un peu la forme de passage de flambeau. Flambeau que j'ai reçu en 2016 de la section Bois d'œuvre (par Paul Lesbats) qui l'avait lui-même reçu en 2014 de la section Bois d'Industrie (par Robert Davezac), qui l'avait reçu en 2012 en provenance du BO (par Eric Plantier), qui l'avait reçu du BI (par Tanguy Massart), qui le détenait du BO (par Jean Lesbats)...

L'alternance biennale était prévue par les statuts et même si la modification de ces statuts en cours de route aurait pu faire croire en ma volonté d'instaurer une présidence à vie il est grand temps que le BO redevienne porte drapeau de la FIBNA et je m'en réjouis !

Je vais donc désormais laisser la place à Antoine Thébault qui, je le sais, est animé du même sens du service et de l'attachement à la défense de nos entreprises.

Mais avant de lui laisser la parole, je vais faire un point rapide de conjoncture et je détaillerai les actions majeures que la FIBNA a engagées pour la défense des entreprises et du pin maritime

2021 avait été une année de fort rebond de l'activité pour les entreprises de la filière.

2022 s'est achevée (presque) sur la même tendance avec une activité qui est restée soutenue pendant toute l'année. La filière industrielle a été marquée par des augmentations phénoménales des coûts (en particulier de l'énergie et des matières premières), conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine. 2022 a connu également sur le massif des Landes de Gascogne et en Dordogne des phénomènes météorologiques particulièrement violents (incendies et grêle) qui ont produit des dégâts importants sur la ressource forestière. J'en avais longuement parlé lors de notre dernière AG, les industriels avaient su répondre présents ! Enfin, 2022 a également été l'année d'un autre phénomène non climatique mais qui aurait pu être aussi cataclysmique pour la FIBNA : l'annonce du départ de notre directeur emblématique, Stéphane Latour !

L'année 2023 s'est avérée et s'avère plus compliquée que 2022. L'activité reste sur une tendance baissière observée déjà depuis plusieurs mois. Des problèmes de débouchés persistent, particulièrement pour les marchés en lien avec la construction, l'ameublement la palette et l'emballage. Pour certains secteurs, face à l'atonie de la demande, les carnets de commandes, toujours insuffisants, n'offrent pas une visibilité sécurisante. Dans ces périodes agitées, notre organisation se doit d'être un repère fiable pour nos entreprises adhérentes, un partenaire exigeant et responsable pour les décideurs publics et privés.

Je remercie très chaleureusement l'équipe féminine de la FIBNA (dans l'ordre d'apparition : Corinne, Benedicte et Géraldine) qui a su relever le défi et assurer la continuité en formant une vraie équipe autour d'Anne qui m'épate tous les jours par sa capacité à faire oublier qu'il y a eu un changement tout en apportant sa touche personnelle. Comme le lui dit souvent Corinne, « Stéphane sort de ce corps » ...

Je remercie également les élus de la FIBNA pour leur engagement bénévole qui mérite d'être salué et encouragé (Bureau Exécutif et Sections). Et je tiens à remercier tout aussi chaleureusement les adhérents qui entreprennent chaque jour, qui sont capables d'oser, d'affronter les risques, les incertitudes et qui se battent pour leurs salariés et leurs équipes.

La FIBNA travaille de concert avec toutes les forces vives régionales, départementales et locales dans un esprit de complémentarité au service des adhérents et des territoires. Je salue et remercie ici leurs représentants. Les services de l'état autour de la Directrice de la DRAAF Virginie Alavoine qui représente aujourd'hui le préfet de Région, Le conseil Régional autour de Henri Sabarot qui représente le Président Alain Rousset, les Conseils Départementaux des Landes et de la Gironde, la CCI des Landes, le Président du Medef François Perrin, et tous ceux que j'oublie certainement mais qui j'espère ne m'en voudront pas !

Les 3 piliers pour nos entreprises demeurent la croissance, la compétitivité et l'emploi. Dans le cadre de ses missions, et en qualité d'organisation syndicale, la FIBNA est partie prenante dans les instances de discussion et de dialogue avec les administrations déconcentrées de l'Etat sur le territoire. A ce titre, nous alertons régulièrement les autorités (préfectorales, DRAAF et parlementaires) sur toutes les problématiques que peut rencontrer notre filière afin de défendre les intérêts des entreprises.

Pour cette année, je vais citer quatre exemples :

- La rencontre entre le préfet de Région, la préfète des Landes et une délégation de la FIBNA à Solférino pour des échanges portant sur les nouvelles règles / restrictions en cas d'incendie sur le massif, les assurances, le coût de l'énergie...
- La participation aux travaux de rédaction du Règlement interdépartemental de Protection de la Forêt Contre les Incendies (RiPFCI) sous l'égide de la Préfecture de Région. Notre objectif étant de faire concorder les règles de suspension des travaux forestiers en période orange et rouge à la préservation de la continuité de l'activité industrielle.
- L'alerte sur l'augmentation en 2024 du montant de l'écocontribution pour le matériau bois (Responsabilité Elargie des Producteurs) sur les Produits et Matériaux de Construction et bientôt étendue à la Palette...
- L'alerte que nous avons lancée sur le risque majeur lié à l'incitation à l'implantation de nouveaux projets industriels sur le massif des Landes de Gascogne sans étude d'impact globale préalable. La FIBNA ne s'oppose pas à l'activité industrielle mais est très vigilante sur les nouveaux projets d'implantation. Les équilibres de la filière, la pérennité des entreprises existantes et leurs capacités de développement doivent être préservés. Les développements industriels doivent se réaliser systématiquement en corrélation avec ceux de la disponibilité de la ressource et de l'exploitation forestière !

A ce titre, l'Etude Ressources et Besoins industriels qui vous a été présentée confirme nos craintes. Comme nous avons pu le constater, la ressource à court et moyen terme n'est pas en phase avec les prévisions de consommation. Depuis la dernière étude ressource nous avons perdu 60 000 ha de forêt de pin maritime. De plus, le massif va tendre, et ce n'est pas une surprise, vers un massif Bois d'œuvre. Favoriser l'implantation d'industries consommant du BI/BE est une ineptie qui conduirait inévitablement à un raccourcissement des rotations au détriment de l'objectif Bois d'œuvre que toute la filière reconnaît pour la production du massif des Landes de Gascogne. Je reprendrais simplement les mots du Président du SYSSO quand il parlait lors de sa dernière AG de la raison même du sylviculteur : « **cultiver du pin maritime pour en faire du bois d'œuvre** » et non pas du bois d'industrie ou du bois énergie !

Je vous ai cité ces quatre exemples mais les sujets sont nombreux et variés et bien sûr comme pour le tonneau des Danaïdes de nouvelles contraintes réglementaires s'annoncent (RED2, RDUE, contraintes législatives...).

Antoine, sans mauvais jeu de mots, tu as encore du pin sur la planche ...

Notre filière porte des ambitions économiques et des enjeux de société de grande importance. Elle est puissante, stratégique, riche de centaines de métiers, de savoirs et d'innovations. Un de ses plus grands défis est de le faire savoir... et de recruter ! Le recrutement demeure une de nos priorités et est un axe majeur sur lequel la FIBNA est engagée au quotidien. Et pour rappel, la FIBNA est très investie dans la gouvernance du CFAIB au côté de la CCI 40 sous la Présidence de B.Lesbats et dans le CFPPA de Bazas sous la Présidence de JC Lejeune.

A ce sujet, je voudrais rappeler aux entreprises présentes que l'équipe de la FIBNA se tient à votre disposition et est à votre écoute. Les salariées peuvent vous accompagner sur des thématiques précises (réglementations, RH, métiers, emploi...) mais également vous orienter vers les bons interlocuteurs. N'hésitez pas à les solliciter ! Je le martèle vous êtes chez vous !

**La FIBNA c'est vous, la FIBNA c'est nous tous ensemble ! Notre représentativité, notre cohésion et notre indépendance font la force de notre action syndicale.**

**Et sans cette force syndicale, toute action interprofessionnelle serait vaine et n'a aucun sens.**

La FIBNA est effectivement très engagée dans l'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne au côté de toutes les Organisations Professionnelles de la filière sur le Massif de Pin Maritime. Je salue d'ailleurs les représentants présents ce jour, le SYSSO pour la forêt privée, l'UCFF pour les coopératives et en particulier AFB, le SEDT pour les Entrepreneurs des territoires, l'ONF pour la forêt publique, l'URCOFOR pour les communes forestières, la FFB, la CAPEB, les Architectes ...

Je crois ne pas mentir en affirmant que nous souhaitons tous (au sein de FIBOIS LdG) agir ensemble en nous fixant des objectifs ambitieux pour améliorer la résilience de la filière tout en développant les atouts qui la caractérisent autour d'un point commun : le Pin Maritime. Une ressource locale, un matériau naturel, renouvelable, biosourcé, un savoir-faire et des emplois non délocalisables. Ces enjeux sont des défis pour notre territoire et pour les acteurs professionnels qui les animent et nous devons plus que jamais nous attacher à le faire savoir.

La communication nous apparaît donc comme un enjeu réel pour la filière et nous devons ensemble promouvoir nos engagements et nos actions.

Je citerai les quatre actions de communication qui occupent principalement FIBOIS LdG actuellement : Le Dialogue Filière et Société, La Promotion des Métiers, La Prescription Bois, et l'Action Bois d'Œuvre.

### **Le Dialogue Filière & Société :**

Les professionnels de la filière partagent des préoccupations communes relatives au maintien de la qualité environnementale du territoire. Plutôt que de participer à des débats publics polémiques avec des organisations animées par des objectifs idéologiques, nous avons préféré travailler sur la recherche de consensus avec des organisations sérieuses et pragmatiques.

Un travail de concertation a donc été initié depuis 2020 avec les représentants de la SEPANSO des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, les trois départements abritant le massif des Landes de Gascogne. Cette concertation a pour objet de formaliser le dialogue pour aboutir à une vision partagée de la préservation de la biodiversité dans le cadre de la sylviculture de production.

Trois actions principales ont été identifiées pour y parvenir :

- L'amélioration des connaissances
- L'identification des bonnes pratiques
- La sensibilisation et la diffusion des bonnes pratiques.

Ce travail continu a abouti à la construction d'outils et de documents visant à faire la promotion des bonnes pratiques au sein de la filière. Il porte une vision commune des professionnels et de la SEPANSO tant sur la sylviculture du massif que sur l'exploitation de ses arbres et la transformation de son bois. Trois documents ont déjà été cosignés et diffusés :

- La fiche technique N°1 « gestion des ripisylves »
- La Position commune sur les actions à mener en faveur de la reconstitution des forêts à la suite des incendies dans le massif des Landes de Gascogne
- La fiche technique N°2 « gestion des feuillus en accompagnement de résineux »
- La fiche technique N°3 « gestion des feuillus en essence dominante » est en cours d'élaboration

Ces documents sont disponibles à l'entrée de la salle et je vous invite, si ce n'est déjà fait, à vous les approprier, à mettre en œuvre leurs préconisations sur le terrain et à les diffuser le plus largement possible.

C'est la réponse la plus intelligente que nous puissions avoir face aux attaques injustes et malhonnêtes que nous subissons et que subit particulièrement notre partenaire d'Alliance Forêts Bois Stéphane Vieban qui actuellement se trouve en première ligne et à qui nous apportons publiquement tout notre soutien.

La deuxième action de communication concerne

**La Promotion des Métiers** animée par Benedicte que je remercie vivement

Notre filière est passionnante et innovante avec des métiers à découvrir et en plus, elle recrute ! Pour porter ce message, deux actions phares sont menées :

- Le Festival des métiers qui a permis d'apporter un éclairage particulier de la filière autour d'un collectif au service d'une vision partagée en combinant des outils opérationnels avec des leviers de communication. Les entreprises de la filière ont pu se présenter et présenter leurs métiers à un public de scolaires en phase d'orientation et de demandeurs d'emploi.

Face au succès de la première édition, l'expérience sera renouvelée en septembre 2024 à Morcenx.

- Le Programme conducteurs d'engins forestiers qui a pour objectif le recrutement et la formation de 150 conducteurs d'engins forestiers. Le point bloquant de la mobilisation forestière aujourd'hui ce sont les moyens d'exploitation et surtout le manque de personnel pour conduire les machines. (prise en compte par les nouveaux projets ?)

La troisième action de communication concerne

### **La Prescription du Pin Maritime**

C'est tout le travail de notre super Prescriptrice Bois Géraldine Gay-Mallet qui assure la promotion régionale du bois dans la Construction et en particulier la promotion du pin maritime.

Les grands axes de son travail sont :

- L'accompagnement des projets de construction et la mise en relation avec des industriels du massif
- La préparation et l'animation des grands évènements tels que Le Prix Régional de la Construction Bois (PRCB), le Pacte Bois et Biosourcés, le Congrès WoodRise

Et enfin la quatrième action de communication

### **L'Action Bois d'œuvre**

La Commission Spécifique « Action Bois d'Œuvre » est issue de la réflexion des acteurs de la transformation du Pin Maritime sur la mutation actuelle de l'équilibre socio-économique et de leur interrogation sur la disponibilité en BO en qualité et quantité nécessaires à leur activité. Une campagne d'étude et de communication « positive » a été initiée en 2021 et 2022. Cette campagne a été centrée sur l'idée maîtresse « du Bois pour Tous » pour une forêt inscrite dans le Développement Durable.

Son objectif était de sensibiliser les propriétaires de la forêt, les metteurs en marché, les transformateurs et les acteurs publics sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux d'un équilibre de la filière et de la nécessaire complémentarité des Bois d'Œuvre /Bois Industrie/Bois Energie. (sujet d'actualité)

En 2024, les membres de cette commission souhaitent poursuivre cette campagne de communication avec pour focus la séquestration du Carbone, en associant les propriétaires forestiers dans le cadre de son élaboration.

Comme vous pouvez le constater, ce travail collectif au sein de **l'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne**, loin des affrontements peu productifs du passé, conserve tout son sens pour les années à venir, riche de nombreux sujets structurants pour notre filière et pour notre massif des Landes de Gascogne **autour de ce qui nous rassemble : le Pin Maritime.**

**En Conclusion, vous l'avez compris, La FIBNA c'est la défense des entreprises, la FIBNA dans FIBOIS LdG c'est la défense du Pin Maritime !**

Défendre, représenter et accompagner les entreprises et la filière industrielle constituent notre fil rouge. C'est le rôle de notre association syndicale et aucune interprofession ne pourra jamais le remplacer.

La défense des entreprises c'est moins ludique et moins populaire que les Jeux Olympiques (pour reprendre la métaphore de mon introduction) mais c'est tout aussi sportif, c'est beaucoup de travail, c'est constitué de victoires et de défaites mais avant tout c'est un vrai travail d'équipe.

Nous pouvons être fiers de l'énergie avec laquelle les industries du bois se mobilisent depuis plus de 75 ans avec la FIBNA et continueront à se mobiliser.

Antoine, tu es un homme de réflexion et de combats qui saura mobiliser et fédérer les forces vives autour de toi pour défendre nos Entreprises et le Pin Maritime.

C'est donc en toute confiance que je te confie le flambeau de la FIBNA.